

VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

Urbanisme
Un mail? Explications 1

Finances
Poursuite du plan d'investissement 3

Environnement
Les entreprises s'engagent 4

Société
Un espace d'accueil jeunes et emploi 5

Voirie
Doublement de la RD42 5

Intercommunalité
Zac de Sacuny 6

Dossier
1,2,3... Petite enfance 7

Économie
Entente commerciale 11

Actualités : chroniques des mois de... 12

Culture
Extraits de saison 14





Édito

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

Les résultats, partiels, du recensement 1999 seront appréciés diversement selon que la collectivité à laquelle on appartient voit sa population augmenter, stagner ou diminuer. Si la population résidente en France a évolué au rythme moyen de 0,38 % par an depuis le dernier recensement, pour atteindre 60 082 000 habitants, cette évolution observée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) n'est pas identique sur tout le territoire.

Ainsi, parmi les régions, Rhône-Alpes enregistre une hausse de +0,57 % et compte désormais 5 634 300 habitants ; cette hausse profite plus particulièrement à la grande agglomération lyonnaise, notamment aux communes de la deuxième couronne ouest.

Avec 11 195 habitants, ce qui représente une augmentation de +11,55 % par rapport au recensement de 1990, la population de notre commune progresse raisonnablement comparativement à d'autres communes du secteur.

Ces résultats, enviables, illustrent la politique que nous menons en matière de développement local :

- urbanisation maîtrisée, notamment en périphérie
- renforcement des actions en centre ville
- préservation du cadre de vie par le maintien des zones vertes et agricoles
- poursuite des efforts en matière d'accueil et de développement des entreprises
- offre aux Brignairots d'un niveau d'équipement suffisant aussi bien dans les domaines sportifs, culturels que sociaux...

Le développement harmonieux et équilibré de notre ville n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat du travail de coopération entre services, élus et acteurs de la vie économique.

Dans l'approche de l'ensemble des dossiers de la vie de notre commune, nous devons continuer à concilier ces deux notions importantes, **développement et cohérence**.

Se développer oui, mais pas n'importe comment !

Tous ensemble, ayons confiance en nos capacités et poursuivons le développement harmonieux de Brignais et de l'Ouest Lyonnais.

Brignais, le 20 juillet 1999

Michel THIERS

Maire

Vice-Président du Conseil Général du Rhône

20 En lignée

► ÉTAT CIVIL DU 1^{er} MARS AU 31 MAI 1999

NAISSANCES

Antoine REY, né le 1^{er} Mars
Vincent MASZKALO, né le 2 Mars
Sarah VAXELAIRE, née le 2 Mars
Anaïs TAVEIRA VAZ, née le 5 Mars
Pierre Amaury SAMOENS,
né le 8 Mars
Sérine KERBICH, née le 8 Mars
Nawel BOUDJADI, né le 9 Mars
Stéphanie MATEUS, née le 10 Mars
Geoffrey GAUTHIER, né le 11 Mars
Gautier LARGE, né le 13 Mars
Laura BATTISTA, née le 14 Mars
Toni PAGES, né le 16 Mars
Maxence ROYER, né le 16 Mars
Morgane ESPINO, née le 17 Mars
Elena VINCENT, née le 18 Mars
Benjamin FONTIBUS, né le 25 Mars
Margot DE OLIVEIRA, née le 27 Mars
Marion ISLE DE BEAUCHAINE,
née le 28 Mars
Camille RAVOT, né le 1^{er} Avril
Thomas STOLZ, né le 5 Avril
Mahé DIENY, née le 7 Avril
Victoria BERNE, née le 10 Avril
Lila YAMANI, née le 10 Avril
Hugo MOUTOT, né le 14 Avril
Baptiste ZEVOUNOU, né le 16 Avril
Margaux BOLLON, née le 19 Avril
Eliot LESPECT, né le 28 Avril
Chahinese FRAIHAT, né le 29 Avril
Kirwan ODOBEZ, né le 2 Mai
Alexandre JALLIFIER, né le 9 Mai
Baptiste DEMOND, né le 10 Mai
Slim MANSOURI, né le 12 Mai
Lola GRANDJEAN, née le 15 Mai
Ryan SABRI, né le 16 Mai
Eloïse GALICHET, née le 20 Mai
Abdel-Majid BOURAHLA, né le 21 Mai

MARIAGE

Yves HERPE et Chantal FORMENTIN,
le 6 Mars
Antoine SALE et Néné PASCUCCHI,
le 22 Mars
Ionel COCOR et Sandrine CARTAL,
le 27 Mars
Saïd ABED et Sabah MOUSSI,
le 10 Avril
Philippe ALAUZE et Christèle CHOQUIN,
le 15 Mai
Luis MORALES et Estelle OUILLON,
le 22 Mai
Patrick PALLARUELO et Anne-Sylvie
PENEL, le 29 Mai

DÉCÈS

Jean FLACHER, 63 ans,
le 3 Mars 1999 à Venissieux
Jean MARTIN, 48 ans, le 8 Mars à Pierre
Bénite
Pierre CAMPENS, 48 ans,
le 13 Mars à Brignais
Claudette RIVOIRE épouse RAYMOND,
78 ans, le 21 Mars à Pierre Bénite
Suzanne FRANTZ, 92 ans,
le 6 Avril à Brignais
Jérôme VAXELAIRE, 5 ans,
le 11 avril à Lyon 3^e
Joseph BARDE, 58 ans, le 18 Avril à Bron
Claude GAUDIN, épouse CROZIER,
78 ans, le 13 Mai à Saint Genis Laval
Gilbert PASCUAL, 71 ans,
le 28 Mai à Brignais

► TLM COMMUNIQUÉ

Télé Lyon Métropole a étendu sa zone de diffusion sur l'agglomération lyonnaise le 1^{er} mai 1999. L'émetteur de Taluyers, situé dans l'axe du Mont Pilat vu de Lyon, offre une desserte plus large aux télé-spectateurs de la commune de Brignais qui souhaitent recevoir la chaîne locale.

La création de ce nouveau site complète le dispositif existant. Ses caractéristiques de diffusion sont :

Site : Lyon-Taluyers

Canal : 49 H

Fréquence MHz : 695,25

Cette nouvelle fréquence sur le canal 49 annule et remplace celle initiée sur l'émetteur d'Irigny. Si votre antenne est orientée Fourvière (canal 25) ou Caluire (canal 38), cette modification ne vous concerne pas.

► FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum de la vie associative aura lieu dimanche 12 septembre toute la journée au Complexe Pierre Minssieux. C'est l'occasion pour les Brignairots de faire connaissance tous les deux ans avec les activités des associations qui leur sont proposées sur la commune pour l'année 1999 / 2000.

► POUR CONTACTER LA MAIRIE SUR INTERNET

Depuis quelques jours, les usagers peuvent adresser des courriers électroniques à la Mairie à l'adresse suivante :
mairie-brignais@dial.oleane.com

► SEMAINE DU GOÛT ET LIRE EN FÊTE

Du 1^{er} au 16 octobre, Le Briscopes accueillera l'exposition élaborée par la délégation à l'animation culturelle "Passons à table, cinquante peintres illustrent cinquante recettes de chefs". À cette occasion, la Ville et la bibliothèque organiseront diverses manifestations culturelles autour du livre et des saveurs et notamment des ateliers cuisines. À retenir.

► TOUS CONTRE LA LEUCÉMIE

"Chaque jour en France, 10 personnes meurent de la leucémie. La moitié sont des enfants..." sont les premiers mots du dépliant de "Guillaume Espoir" — association saint-génoise — qui lutte contre cette maladie. Créée en octobre 1993, autour de Guillaume, un jeune garçon atteint lui-même par la maladie, l'association mène depuis 5 ans le même combat :

- Informer et sensibiliser l'opinion sur le don de moelle osseuse.

- Motiver les personnes afin qu'elles s'inscrivent sur le fichier des donateurs de moelle osseuse.

- Aider financièrement la recherche dans les traitements de la leucémie.

- Œuvrer pour une meilleure prise en charge de la douleur.

Il faut savoir que lorsque le traitement par chimiothérapie échoue, seule une greffe de moelle osseuse peut sauver le malade. Pour les malades qui n'ont pas de donneur dans leur fratrie, il faut faire appel au fichier national des donateurs volontaires au don de moelle osseuse (environ 97 000 inscrits en France).

Devant le manque d'information du public, l'association organisera en octobre 1999, sous le parrainage de : Sandrine TESTUD, 14^e joueuse mondiale de tennis et avec l'appui de partenaires, d'entreprises, de commerçants et d'une trentaine d'associations de St-Genis-Laval et de Brignais, une journée entière consacrée à la lutte contre la leucémie.

"Tous contre la leucémie", le 23 octobre 1999 - Parc et gymnase d'Aubarède à St-Genis-Laval : "entrée libre" : manifestations sportives, stands de danses ; musique, magie et jeux divers, stand "Dessine un cœur" associant toutes les écoles de St-Genis-Laval, informations sur le don de moelle et espace restauration et buvettes. Pour clore la journée : un gigantesque lâcher de ballons.

Contact :

Opération Tous contre la leucémie
2, chemin de chazelles
69230 St-Genis-Laval
Tél. : 04 78 56 11 08

Un mail? Explications

Selon la définition du Petit Robert, un mail est un espace réservé au jeu de mail consistant à pousser une boule de buis avec un maillet! Par extension, dans le langage des urbanistes, un mail est devenu une allée ou promenade bordée d'arbres. Un lieu où il fait bon flâner.



Situé au cœur de la Zac Garon / Hôtel de Ville, le futur mail, conçu par l'architecte paysagiste Olivier Poète en liaison avec le service des espaces verts, est un chemin piétonnier arboré, associant le végétal et le minéral. Les matériaux de sol seront volontairement simples (dalles béton sablées et enrobé

sur les trottoirs) : une manière de valoriser les plantations porteuses de l'ambiance du projet.

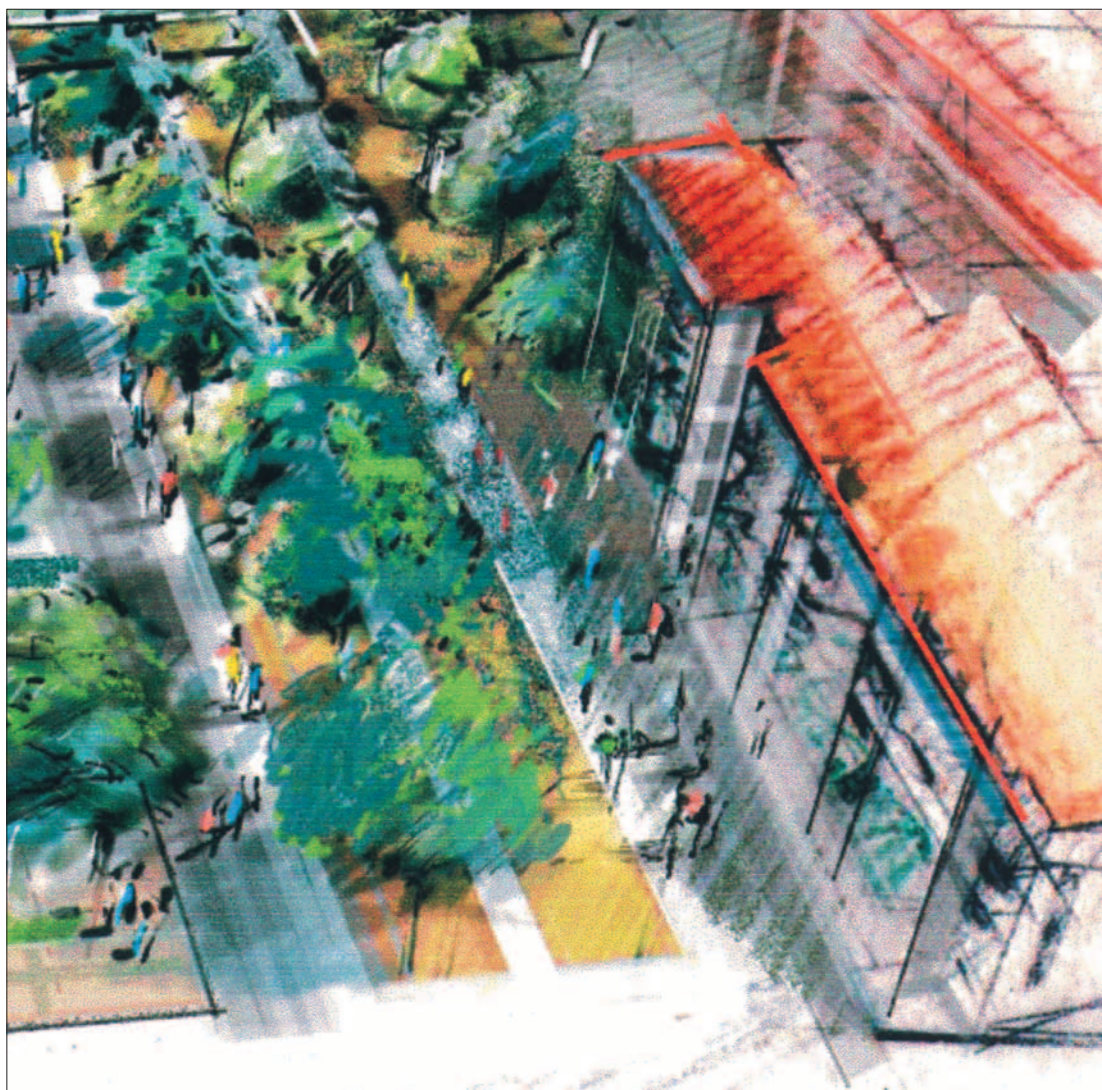
UN NOUVEAU LIEU DE VIE

C'est un lieu à usages multiples : "une piste de boules peut s'installer sous les cèdres tandis que des jeux d'enfants ou des

espaces de repos prennent place naturellement à proximité. C'est également un parvis sur lequel la future entrée de l'école pourrait s'ouvrir de façon à diffuser le plus possible l'animation qu'elle génère..." se plaît à commenter l'auteur du projet.

Le mail s'étire dans une direction Sud Nord entre la rue du

Général de Gaulle et le Lycée Professionnel. Il longe le square d'Hirschberg, sur l'actuel tracé de l'allée des Cèdres, et passe derrière l'école Claudius Fournion en franchissant la nouvelle rue Jeanne Pariset, desserte de quartier créée récemment en parallèle de la rue Général de Gaulle. → (voir plan au dos).



En marge de la circulation automobile, le mail est une liaison dans la Ville qui traverse des lieux aux fonctions diverses : écoles, résidences, commerces, places... Sa création s'articule autour des cèdres existants, patrimoine "vert" du cœur de ville.

ZAC Garon - Hôtel de Ville : petit historique

La création de la zone d'aménagement concerté "Garon / Hôtel de Ville" a été approuvée lors de la séance publique du Conseil municipal du 13 décembre 1993. Le projet a pour objectif la revitalisation et l'extension du centre ville.

C'est une volonté politique de la Municipalité d'étendre et de rénover le centre dans ses quatre dimensions : l'habitat, le commerce, les espaces et les équipements publics.

Cette opération globale s'intègre dans la trame urbaine du développement de Brignais. Elle concerne une superficie de 10 hectares situés entre le parc de l'Hôtel de Ville, la rue Ferdinand Gaillard et la rue Général de Gaulle.

La maîtrise des opérations a été confiée à la Société d'Équipement de la région Lyonnaise (SERL), concessionnaire, qui a la charge de gérer le programme sur le plan technique, administratif et financier. Chaque année, au cours du deuxième trimestre, un bilan technique et financier est présenté en Conseil municipal.

La construction du mail fait partie du budget de la ZAC Garon-Hôtel de Ville. Remise à jour dernièrement par Dominique Fau, la maquette de la Zac Garon / Hôtel de Ville permet de visualiser les réalisations depuis 1993 et les projets en cours.

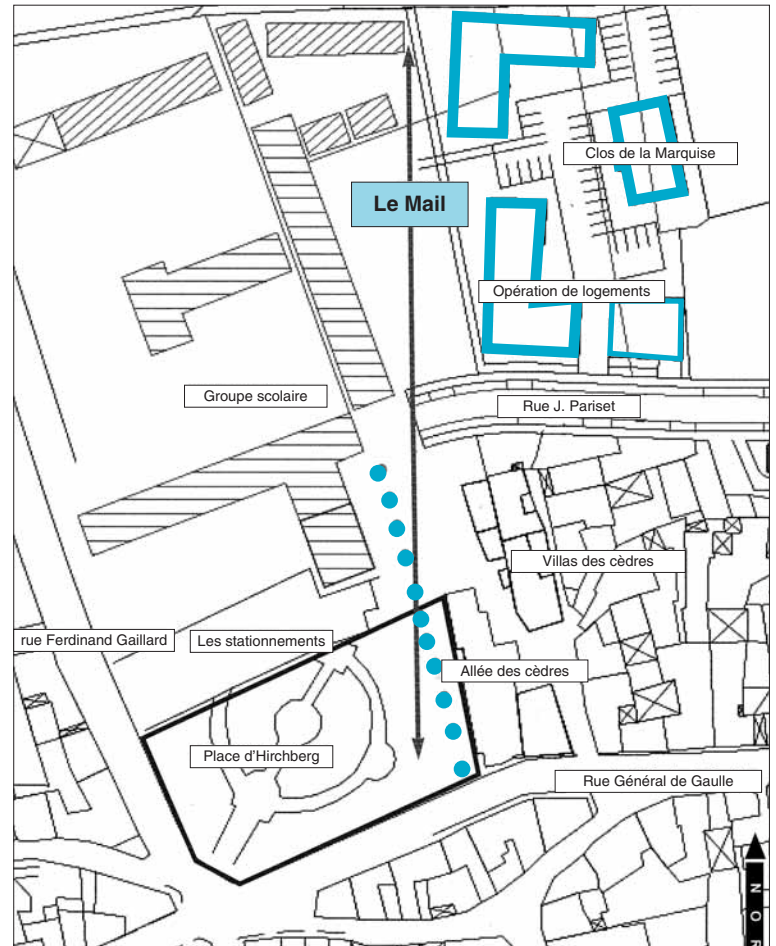
● ● ● Suite de la page 1

du programme immobilier : le Clos de la Marquise (80 logements).

La seconde partie de la voie, entre la rue Général de Gaulle et le lycée professionnel, est programmée ultérieurement. D'ici là, certaines plantations seront réalisées par anticipation afin que dès son ouverture, prime le décor végétal.

Le traitement du mail est indissociable du traitement de l'actuel square d'Hirschberg. Plusieurs hypothèses se dessinent déjà et notamment une certaine mixité des deux espaces. Cette solution transformerait le square actuel en une nouvelle place publique largement ouverte sur la rue Général de Gaulle de manière à prolonger lisiblement les espaces publics du centre ;

"Avec le mail, le square d'Hirschberg viendra compléter la gamme des espaces publics majeurs du centre ville" conclut Dominique Viret, Adjoint à l'urbanisme. ■

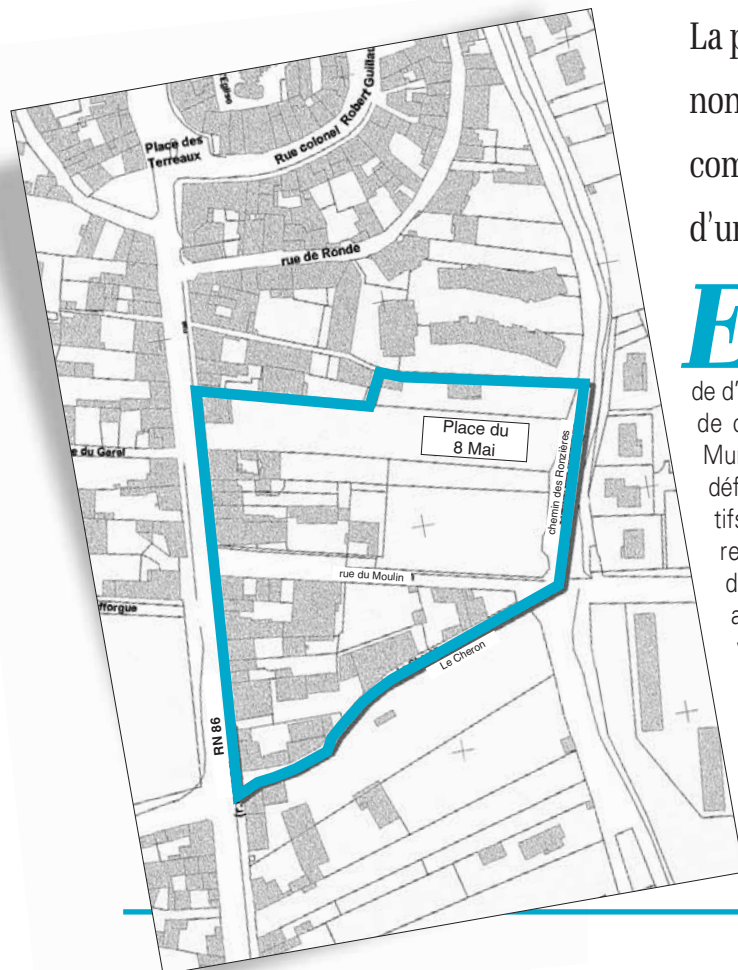


DES RÉALISATIONS BIEN CADENCÉES

La première partie du mail, entre la rue Général de Gaulle et la rue Jeanne Pariset sera aménagée d'ici fin 2000. La consultation des entreprises se déroulera à l'automne et coïncidera avec le démarrage

Réflexions autour de la place du marché

La place du 8 mai 1945 constitue un des derniers espaces importants non réaménagés dans le centre du bourg. Après une réflexion très complète, le projet associe une réhabilitation du secteur et la création d'une surface commerciale alimentaire et de services.



En confiant à l'Opac du Rhône l'étude d'aménagement de ce secteur, la Municipalité avait défini deux objectifs : concilier la restructuration du bâti ancien autour du développement d'une surface commerciale de 800 m² à 1 000 m² et maintenir les fonctions actuelles du

secteur : place du marché et parc de stationnement.

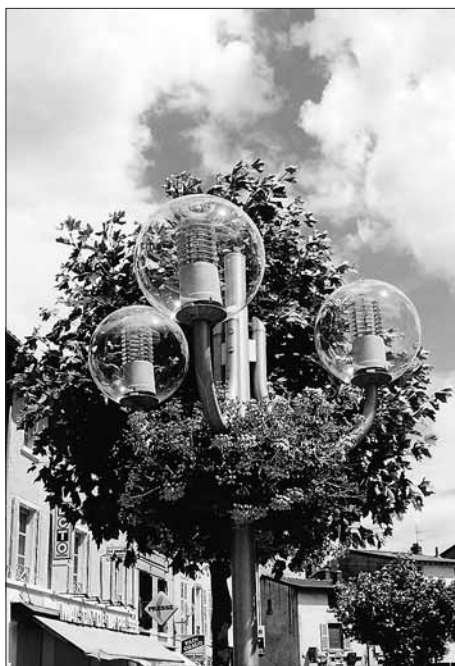
L'étude confiée à l'Opac du Rhône et approuvée en Conseil municipal a fait l'objet d'une consultation d'architectes remportée par l'Atelier (Bernard Pierrot). L'objectif de l'étude est de dresser un schéma de composition urbaine qui déterminera la fonction de chacun des espaces, en plus de leur utilisation actuelle et de leur capacité à accueillir de nouvelles constructions.

Elle s'articule autour de deux schémas d'approche : une étude de composition sur un périmètre élargi, un principe de fonctionnement îlot par îlot. Un plan général permet de fixer les points forts du site.

L'idée maîtresse est de recomposer la place du 8 mai 1945 sous forme d'îlots avec une desserte intérieure en forme de croix. Le projet de construction prend place dans le cadre général d'aménagement du site. Le bâtiment équipé d'un parking en sous-sol, comprend un espace réservé au commerce en rez-de-chaussée et 20 à 25 logements locatifs en étages. Il s'organise en équerre, avec une façade sur la rue du Général de Gaulle, l'autre en retour sur un mail planté. Ce nouvel espace public relie la rue commerçante à la place elle-même qui accueille le marché le samedi matin. ■

Poursuite du plan d'investissement

Le vote de la délibération budgétaire modificative est venu confirmer les projets de la Municipalité pour son programme d'investissement 1999 : 6,18 MF qui seront principalement affectés à la voirie, aux bâtiments communaux, aux écoles ou encore à l'informatique.



De nouvelles améliorations de l'éclairage public sont programmées.



Dès l'été prochain les brignairots découvriront des bassins complètement rénovés.

Comme les années précédentes, le montant des opérations d'investissement qui se dessinait lors de l'élaboration du budget 1999 se confirme. Par le truchement de l'affectation du résultat de l'exercice 1998 et la perception de diverses recettes complémentaires, les 16,68 MF de travaux inscrits au budget primitif se trouvent confortés par 6,18 MF supplémentaires. De quoi justifier la sérénité d'une équipe qui, depuis 1995, poursuit méthodiquement et sans risque superflu son programme annoncé.

PLUS DE RÉSEAUX EN SOUTERRAIN

Une première tranche, d'enfouissement des réseaux sur 300 mètres sera réalisée par EDF à l'automne, entre le rond point de l'Hôtel de Ville et le square d'Hirschberg. Cette opération, considérée par les élus comme incontournable pour la requalification du centre ville est subventionnée par le Syder (Syndicat Départemental pour l'Électrification Rhône) à hauteur de 40 %. Cette première tranche

d'enfouissement et la réalisation en parallèle de la nouvelle rue Jeanne Pariset devraient permettre aux élus d'ouvrir le dossier d'aménagement de la voirie et des trottoirs sur cette portion de la rue Général de Gaulle.

L'enfouissement des réseaux sera également effectué sur 550 mètres dans le cadre de l'aménagement de la RD 486 entre le giratoire des Tard Venus et le rond point RD 42 / RD 486.

VOIRIE ET PLAN LUMIÈRE

Deux opérations complémentaires sont inscrites dans le cadre de la délibération budgétaire modificative (se référer également à l'article "voirie" du précédent Magazine, numéro 54).

La première concerne l'aménagement de la rue de l'Industrie sur 170 mètres à son débouché sur la RD 486. Il s'agit d'un calibrage à trois voies qui permettra de fluidifier le trafic à l'entrée de cette zone d'activité en plein essor et dans la perspective de l'ouverture du complexe cinématographique.

La seconde à achever d'ici la fin de l'année, consiste en

l'élargissement à 12 mètres de la rue des Ronzières dans sa partie la plus étroite avec création de places de stationnement et de trottoirs arborés. Des travaux programmés en amont par la Municipalité parallèlement à la délivrance des permis de construire de la jardinerie et de la résidence Le Parc.

L'éclairage public bénéficiera lui aussi du plus budgétaire : une nouvelle tranche de remplacement

- des ampoules classiques par des lampes au sodium à haute pression.

- des coffrets est assurée.

Les services techniques étudient actuellement le renforcement de l'éclairage ou l'implantation de nouveaux candélabres dans des secteurs considérés comme insuffisamment éclairés.

ADAPTATION INFORMATIQUE ET PROGRAMMES DIVERS

À l'image de toute entreprise, le passage à l'Euro et l'adaptation du réseau à l'an 2000 nécessitent

Piscine

Début Juillet, le Conseil municipal a approuvé le dossier "travaux de la piscine" dans son ensemble.

Avec en moyenne 20 000 entrées par saison, la piscine de Brignais est un équipement de loisir fréquenté régulièrement par un brignairot sur trois.

Inauguré en 1971, le stade nautique a fait l'objet ces dernières années de travaux de maintenance très suivis.

Mais, les années passant, les nouvelles réglementations entrées en vigueur ces derniers mois ont conduit la Ville à lancer une étude complète sur le devenir de l'équipement, son adaptation aux normes techniques et aux souhaits du public.

Confié au bureau d'étude Saunier Environnement, le diagnostic des travaux à réaliser en priorité s'élève à 1,90 MF en 1999 et à 2 MF en l'an 2000. Ces deux premières tranches comprennent :

- l'évacuation de l'eau par un système de débordement (type goulotte Finlandaise)
- la rénovation complète des canalisations, du système de filtration et de chauffage
- la réfection des plages et des carrelages des bassins.

Les travaux démarreront à la rentrée 1999 pour une durée de 8 mois. Inscrits au Contrat d'aménagement et de développement signé par la Ville avec le Conseil général du Rhône en 1992, ils sont subventionnés à hauteur de 30 %.

Une troisième tranche de travaux concerne l'aménagement des vestiaires, des zones d'eau (toilettes, douches) et de la buvette / restaurant reste à l'étude.



CHARROIN MATÉRIAUX donne l'exemple

Pour Pierre Jean Charroin, PDG, le tri des déchets produits par l'entreprise fait partie d'une démarche "qualité" : une philosophie bien comprise des 21 salariés qui pratiquent le tri avec rigueur.

Avant la signature d'une convention de service avec Locabenne, l'entreprise s'était déjà organisée pour évacuer ses déchets en louant une benne.

Depuis fin 1998, la société est passée à la vitesse supérieure. La prestation de service de Locabenne comprend :

- *La mise à disposition d'une benne de 15 m³ pour les déchets industriels banals sauf cartons*
- *6 m³ pour les déchets destinés à la valorisation (ciment, béton, carrelage, terre cuite...)*
- *Un compartiment à cartons de 5 m³ l'évacuation des matériaux à la demande de l'entreprise (soit trois fois par mois environ) et leur traitement selon les règles en vigueur.*

Une démarche qui a un coût, "plus élevé bien sûr qu'il y a 5 ou 6 ans", explique, Pierre Jean Charroin. Mais réaliste, il confirme qu'il est satisfait par ailleurs de soutenir l'initiative des associations d'industriels et que chaque responsable d'entreprise ou d'activité artisanale doit désormais inclure ce type de charge dans ses frais fixes.

Depuis quelques mois, les associations d'entreprises du Sud-Ouest lyonnais proposent à leurs adhérents un service de collecte et de valorisation de leurs déchets : plusieurs entreprises ont déjà signé la charte.

Les productions croissantes d'ordures ménagères et de déchets issus de l'industrie sont à l'origine de pollutions et de nuisances qu'il convient de juguler définitivement. Car d'ici 2002, le nombre de décharges sera considérablement réduit.

COMPTE À REBOURS

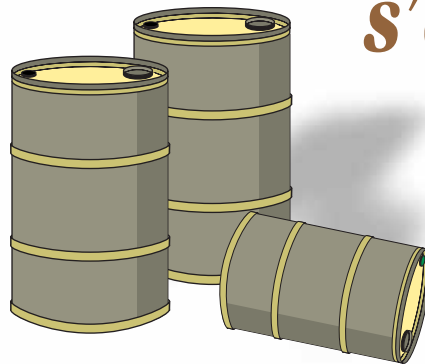
Et tout comme les ordures ménagères, les déchets industriels banals valorisables ne pourront plus être accueillis en décharge en 2002. Dans ces conditions, les entreprises ont d'ores et déjà l'obligation légale de trier, stocker et valoriser leurs déchets d'emballage à partir d'une production hebdomadaire de 1,1 m³.

Depuis septembre, la commission déchets commune aux trois associations d'entreprises du Sud-Ouest lyonnais (AEZA, ABCIS et ADER 42), travaille sur une organisation de gestion collective des DIB. Elle est épaulée dans sa démarche par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, l'ADEME et le Grand Lyon.

DES SOLUTIONS POUR CHAQUE TYPE D'ENTREPRISE

Pour Louis Rolland, adjoint aux Affaires Économiques, "il s'agit de proposer un mode de gestion collectif des déchets : une solution

Déchets industriels : les entreprises s'engagent



chaque semaine (moins de 2 m³, moins de 5 m³, et au delà) et prennent en compte les besoins des petites entre-

prises artisanales comme des PME ou PMI. Dans le cas de porte-à-porte, la collecte est hebdomadaire. La convention passée avec Nicollin et Locabenne prévoit également la mise à disposition dans l'enceinte de l'entreprise de rationnelle, techniquement et financièrement viable. Il s'agit également d'étendre le principe de gestion collective des DIB à la grande majorité des entreprises, en s'appuyant sur le tri en interne en vue de leur valorisation. Si toute poli-

prises artisanales comme des PME ou PMI. Dans le cas de porte-à-porte, la collecte est hebdomadaire. La convention passée avec Nicollin et Locabenne prévoit également la mise à disposition dans l'enceinte de l'entreprise de

DIB ou DIS ? La différence est capitale

Les entreprises sont productrices de déchets assimilables par leur composition aux ordures ménagères : housses en plastique, cartons d'emballage ou palettes en bois sont des déchets industriels banals (DIB) non toxiques par définition. Ils s'opposent aux déchets industriels spéciaux (DIS), dangereux qui eux font l'objet de traitements spécifiques. La production de déchets industriels banals en Rhône-Alpes est proche de 3 millions de tonnes par an, gisement considérable qu'il faut savoir désormais gérer correctement. Encore trop souvent observées, les pratiques qui consistent à brûler ses déchets sur site ou les déposer en décharge sauvage nuisent fortement à l'environnement et font l'objet de sanctions. Nul n'est censé ignorer la loi !

tique environnementale doit être l'initiative des chefs d'entreprises, son résultat dépend de tous les salariés qui assurent son efficacité. En même temps cette initiative devrait améliorer la propreté des zones industrielles et artisanales."

Après avoir conduit une enquête évaluant le gisement des DIB sur le secteur à 9000 tonnes annuelles, les associations ont signé un contrat avec deux prestataires pour la collecte et le tri des déchets des entreprises du secteur : Nicollin et Locabenne.

Les services proposés sont modulables en fonction notamment de la quantité de déchets produite

benne et de compacteurs avec enlèvement à la demande. La tarification est optionnelle (forfaitaire ou à la tonne) et elle intègre le rachat des matériaux recyclables. Un barème préférentiel est appliqué aux adhérents des associations d'entreprises.

Aujourd'hui, une quinzaine d'entreprises se sont engagées dans cette démarche (voir encadré). Les associations sont à la disposition des entreprises pour tous renseignements concernant ce projet ou d'autres interrogations concernant l'environnement. ■

→ **Dominique Mathey :**
04 78 86 04 01

Un espace d'accueil pour les jeunes et pour l'emploi

L'Espace d'accueil pour les jeunes et les personnes à la recherche d'un emploi est en cours de construction.

Il sera opérationnel au cours du dernier trimestre.

L'Espace d'accueil est un projet conçu par la Municipalité qui regroupera différents partenaires associatifs, autour de l'emploi, de la jeunesse, des

loisirs, de la santé ou encore de la prévention... autant de questions sur des thèmes génériques qui trouveront des réponses et des moyens mutualisés au sein de la future structure.



Dans le Parc de l'ancienne maison Hoffman (aujourd'hui propriété communale), l'Espace Accueil Jeunes et Emploi, dessiné par l'architecte Dominique Cognault s'intègre bien au cœur du quartier de la Giraudière.



Un lieu d'écoute, un centre d'échanges collectifs ou individuels.

Situé à l'entrée de la propriété de la Giraudière, le bâtiment comporte un rez-de-chaussée et un étage, soit une superficie totale de 200 m². Il accueillera le Point Information Jeunesse, la Mission Locale et le secteur Jeunes du Centre Social. Son organisation générale, son animation seront confiées à un coordinateur jeunes, mais chaque partenaire conservera son autonomie.

Pour Serge Touilliez, adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports "plusieurs partenaires ont travaillé avec la Ville à la conception du projet et seront associés étroitement à la vie de l'Espace d'accueil comme Activ'Emploi, et les partenaires sociaux. Il s'agit de développer de concert les projets concrets des jeunes de la commune et de tous ceux qui recherchent un emploi, en les aidant, les conseillant et étant à leur écoute. ■

Objectifs

1 Développer une politique globale en direction des jeunes pour répondre à leurs interrogations.

2 Promouvoir une politique en direction de l'emploi et favoriser leur insertion dans la vie active.

3 Mettre en place une politique de prévention de la délinquance.

► Ces trois entités, rassemblées dans un même endroit ont la vocation de créer une dynamique et de rassembler toutes les activités proposées à destination de deux cibles : les jeunes et les chercheurs d'emploi.

VOIRIE



Le doublement de la RD42 s'articule avec la réalisation de l'A45 par l'État, projet inscrit au contrat de plan État / Région, 2001 / 2006.

Doublement de la RD42 : rappel des enjeux

C'est sous la double casquette de Maire et de Conseiller général du Canton de Saint-Genis-Laval que Michel Thiers a rappelé au cours de la réunion publique du 5 juillet,

le contexte de mise à deux fois deux voies de la route départementale 42, entre l'intersection de la RD486 et la rue Mère Élise Rivet "6 mois de travaux, la réalisation de protections phoniques, pour un coût

● ● ● *Suite de la page 5*

de 9 MF à la charge du Conseil Général du Rhône".

La décision de doublement de la RD42 dans son ensemble a été délibérée par l'assemblée départementale en 1990. Cette décision a été soumise à enquête publique et

le projet déclaré d'utilité publique en septembre 1994.

La première tranche, réalisée entre l'A45 et l'intersection de la RD486 en 1995 / 1996, a pleinement rempli ses objectifs en termes de sécurisation des usagers et d'absorption du trafic au sortir de la voie rapide. Cette

seconde étape permettra en plus d'inciter les usagers en provenance de Saint-Genis-Laval ou de Chaponost / Francheville d'emprunter le chemin des Tard Venus dimensionné à cet effet.

Au cours de la réunion, Michel Rodet, ingénieur, directeur des voiries départementales, a rappelé

que "les travaux du RD42 n'ont rien à voir avec le tronçon Ouest périphérique ou le grand contournement Ouest", le Département ayant décidé en 1997 que tant qu'il n'y aurait pas de contournement Ouest avec engagement financier de l'État, le périphérique Ouest ne serait pas réalisé. ■

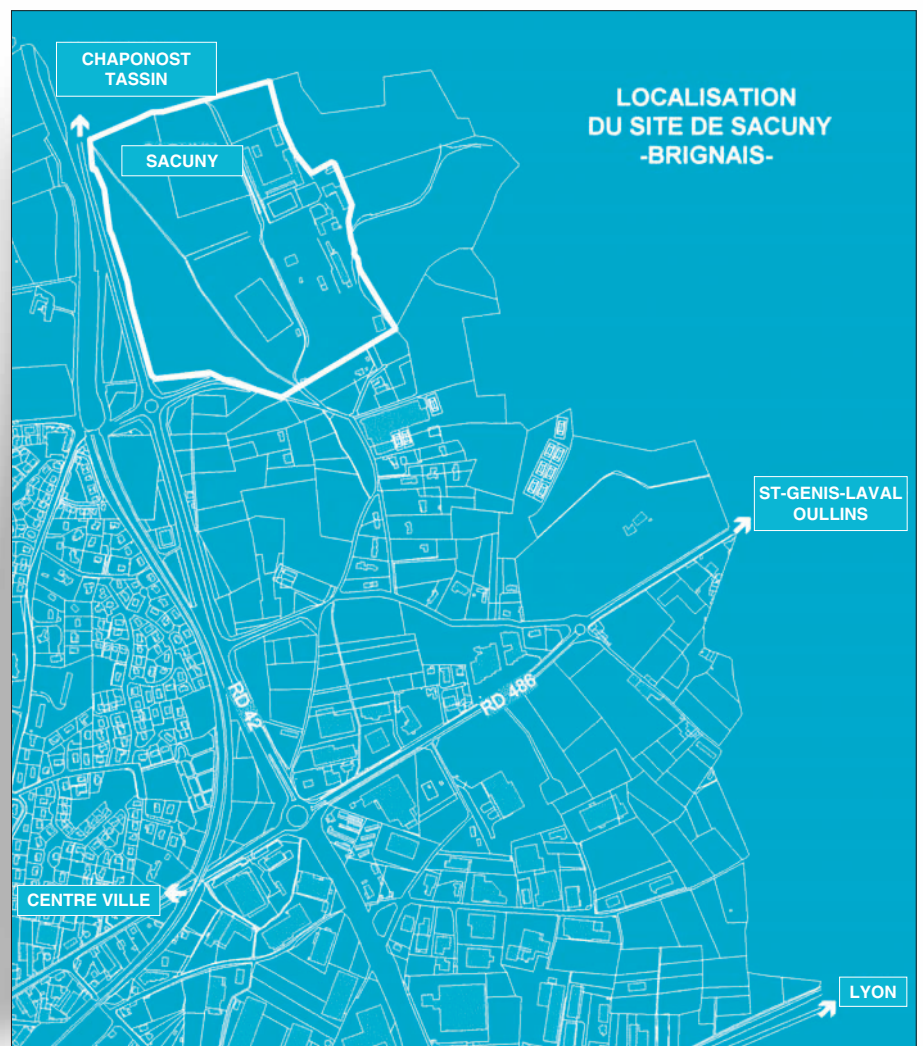
INTERCOMMUNALITÉ

Zac de Sacuny : un investissement à long terme...

La mise en commun des compétences permet de mettre en œuvre des opérations plus importantes et de pouvoir ainsi dépasser ses limites. Le projet économique de la Zone de Sacuny en est la preuve.

Situé au nord de Brignais, en bordure de la RD42, le site concerné, à Sacuny représente près de 18 hectares. La Communauté de Communes, qui possède les compétences économiques et d'aménagement du territoire a souhaité mettre en place un projet de déblocage des terrains afin d'offrir des sites d'accueil aux entreprises.

Plan de la zone de Sacuny



UN CHOIX STRATÉGIQUE

Le choix de Sacuny répond à plusieurs avantages :

- Négociations d'achat relativement plus simples puisque les terrains Sacuny n'appartiennent qu'à un seul propriétaire : la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA).
- Vaste disponibilité foncière avec une partie non bâtie et une partie avec quelques bâtiments.
- Proximité d'une zone verdoyante.
- Bonne desserte puisque la RD42 passera à 2 x 2 voies à terme dans ce secteur.

UNE IMPLANTATION RÉSERVÉE AUX INDUSTRIELS

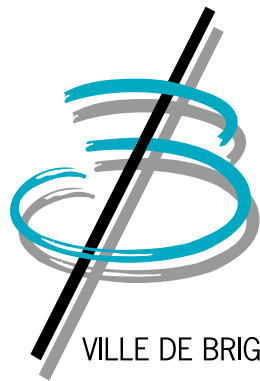
À ce jour, la Communauté de communes a fait une proposition d'achat à la SLEA qui est vendeuse. Certaines réserves doivent être levées de part et d'autre. Mais un compromis de vente devrait être signé d'ici la fin de l'année. La zone de Sacuny sera ensuite déblocuée sous forme d'une opération d'urbanisme

de type zone d'aménagement concerté (ZAC) à l'échéance de 2 ans environ. Cette zone industrielle sera aménagée dans le respect du site à savoir paysagé. Elle met sur le marché de nouveaux terrains lorsque les 5 communes concernées commenceront à épuiser leur disponibilité propre.

"La zone de Sacuny a pour vocation d'accueillir des entreprises des secteurs tertiaires et industriels :

toute implantation de surface commerciale est exclue", précise Louis Rolland, adjoint aux affaires économiques.

Pour cette opération, l'investissement est très important pour la Communauté de Communes. Mais les recettes de taxe professionnelle alimenteront par la suite le budget de la Communauté de Communes dans les années suivantes. ■



VILLE DE BRIGNAIS

Que de chemin parcours

Avec 120 à 150 naissances annuelles de petits brignairots, de nombreux couples dont les deux parents travaillent, le développement du temps partiel et des horaires décalés, la petite enfance est un service public local à part entière qui doit s'adapter à la société.

En une dizaine d'années, sous l'impulsion de la Municipalité, le secteur de la petite enfance a connu une réelle expansion. Si les élus et les services sont les plus à même de cerner les attentes et les besoins de la population, l'aboutissement des projets résulte généralement d'un montage avec des organismes institutionnels comme la Caisse d'allocation familiales, le Conseil général ou des partenaires locaux comme le Centre social.

L'ARC EN CIEL

À l'image de nombreuses communes de toutes tailles, les années 90 représentent un tournant dans le développement des structures d'accueil des tout-petits. À la base de cette politique, l'élaboration d'un contrat enfance entre la Ville et la CAF de Lyon. De ce premier protocole signé en 1989, naît la crèche municipale familiale Arc-en-ciel gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ouverte en septembre 1989 avec sept assistantes maternelles, elle offre aujourd'hui cinquante places pour des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Cette création est à l'origine de l'augmentation substantielle du nombre des agents communaux : à ce jour, on dénombre 25 assistantes maternelles, un poste de directrice, un poste de secrétaire, un poste d'infirmière et un poste d'éducatrice de jeunes enfants, tous à temps partiel.

Car le principe même de la crèche municipale familiale, est de conjuguer la garde des enfants au domicile des assistantes et des en-

fants : des temps collectifs organisés à la crèche, des sorties promenades, ou encore pour les plus grands, des après-midi découverte de leur future école... des activités qui demandent une organisation et un encadrement approprié.

LA CÂLINERIE

La gestion de la halte garderie a été confiée au Centre social dès sa création en 1988. Elle s'adresse à des familles qui recherchent une formule de garde collective, ponctuelle ou à temps partiel, assortie d'une certaine souplesse.



En 1997, après plusieurs mois de réflexion, de montage financier du dossier et de travaux, la Câlinerie s'installe dans des locaux plus spacieux, toujours au cœur du quartier des Pérouses. Ce réaménagement lui permet de démultiplier ses capacités d'accueil qui passent à 15 places de garde en simultané. Par le biais de la rotation (le règlement

prévoit un maximum de 2,5 journées de garde hebdomadaire par enfant), une centaine d'enfants bénéficie chaque année de la structure.

INTÉGRER L'ENFANT DANS SA VILLE DÈS SON PLUS JEUNE ÂGE

Christiane Bracoud nouvelle élue en 1995, s'est vue confiée par Cécile Van Den Broeck, Adjointe aux affaires sociales, au sein de la Commission Sociale le secteur petite enfance. "En quatre ans, nous confie cette dernière, la Commission des affaires sociales dont dépend le secteur petite enfance a pratiquement rempli ses engagements. Les attentes des familles sont aujourd'hui satisfaites, qualitativement et quantitativement. Parallèlement, en liaison avec la Commission éducation et les services techniques, nous avons lancé un plan de remplacement et de mise en conformité des aires de jeux des écoles, sans oublier l'implantation d'une maisonnette toboggan, de jeux à ressorts et d'un tourniquet dans le parc de l'Hôtel de Ville : une façon de favoriser l'intégration de l'enfant dans sa ville dès son plus jeune âge."

D'ores et déjà, d'autres projets sont à l'étude comme la création d'un "espace parents enfants" : une réflexion, commune à tous les acteurs brignairots de la petite enfance, est en cours. Mais s'il existe une volonté bien réelle de finaliser ce type d'initiative, la commune devra déjà "digérer" ses précédents investissements et s'assurer du concours de chacun. ■

En Septembre prochain, le 10^e anniversaire de la crèche Arc-en-ciel coïncidera avec son installation au sein de la résidence et du parc des Arcades : l'occasion pour Brignais Magazine de vous conduire dans l'univers des 1, 2 et 3 ans.

Le prix de la petite enfance en 1999

Budget communal..... 1 275 946 F

Subventions de la CAFAL..... 2 464 127 F

Des aires de jeux pour être bien dans sa ville



Unanimité autour du transfert de la crèche aux Arcades

Depuis plusieurs années, Cécile Van den Broeck, adjointe au Maire, la Commission municipale des affaires sociales et les membres du conseil d'administration du CCAS réfléchissaient au rapprochement des "petits" et des "anciens". Ce sera chose faite en Septembre.



La crèche municipale hors les murs : direction Lyon pour un groupe de 3 ans et goûter champêtre dans un parc des environs.

personnel d'encadrement doit assurer avec un minimum de confidentialité. Sans compter qu'un premier étage pour recevoir des parents ou des assistantes maternelles chargées de tout petits n'est pas l'idéal !

Le projet de restructuration du quartier Garon / Hôtel de Ville (voir page urbanisme) a été une motivation supplémentaire pour chercher un local approprié aux contraintes de la structure : des locaux qui assureraient de meilleures condi-



Avec des motivations différentes, Édith Lefebvre, directrice de la crèche et Philippe Gaillard, directeur des Arcades, défendent eux aussi le dossier ; "une cohabitation avantageuse pour tous" disent-ils.

Toujours implantée dans les locaux de "ses débuts", la crèche est aujourd'hui bien à l'étroit au regard des 55 enfants inscrits, du développement des temps collectifs et des nombreux rendez-vous que le

personnel d'épanouissement pour les enfants et de travail pour le personnel.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LA VILLE COMME POUR L'OPAC DU RHÔNE

Quant à la résidence pour personnes âgées, devant la multiplication de structures d'accueil similaires, elle rencontre depuis quelque temps certains problèmes

Travaux aux Arcades. Plus de confort et de la verdure pour les uns, un peu de jeunesse et de vie pour les autres.



de vacance d'appartements. De plus, elle entre dans une période de réhabilitation visant l'amélioration du confort des résidents (la construction date de 1977).

Devant ce constat, il est apparu à l'OPAC du Rhône, propriétaire de la résidence, que la proposition de la Ville d'installer la crèche en rez-de-jardin présentait un intérêt nouveau.

UN TERRAIN DÉJÀ BIEN PRÉPARÉ DE PART ET D'AUTRE

Depuis toujours, la crèche et les Arcades mettent en place des activités communes dont le carnaval en mars et la fête d'été notamment. Ce mélange des générations est important et bénéfique pour tous. C'est pourquoi, l'idée de transférer la crèche aux Arcades est apparue comme une initiative favorisant les liens entre les générations et a reçu l'approbation du Conseil municipal et du personnel des deux structures. Pour Philippe Gaillard, "c'est une ouverture au monde extérieur. une manière de montrer

également que les personnes âgées ne vivent pas renfermées sur elles-mêmes".

LA NÉCESSITÉ D'UN DIALOGUE

Pour ce faire, parents et résidents ont été informés du projet qui a été bien accepté par la grande majorité. Un dialogue essentiel qui a permis de répondre à des craintes souvent injustifiées.

Directrice et directeur sont d'accord sur le fait de ne pas réaliser plus d'activités communes durant la première année, pour ne pas bouleverser les habitudes. Pour cela, les deux structures seront bien séparées.

Pour Édith Lefebvre, "c'est une manière de reconstituer une famille en quelque sorte".

L'emménagement de la crèche est programmé pour le dernier trimestre de cette année. Elle occupera donc l'espace de trois appartements en rez-de-chaussée en cours de transformation : une superficie totale de 160 m² qui sera divisée en deux dortoirs, deux salles de jeux, une cuisine et deux petits bureaux. Le coût de l'opération a été évalué à 500 000 F, avec des subventions de l'État et de la CAFAL. ■

À Brignais, l'enfant est un citoyen à part entière dès son plus jeune âge.

"Nounous indépendantes" : vers la professionnalisation

En 1999, le service de SSP (Service Santé Prévention) de la Maison du Département du Rhône (décentralisation des services médico-sociaux du Conseil général) a référencé 74 assistantes maternelles indépendantes agréées à Brignais.

Dominique Langoile, infirmière-puéricultrice, est la correspondante des "nounous" de Brignais et assure la liaison entre ces dernières et les familles. Lorsque des parents s'adressent à nous, nous leur transmettons la liste des assistantes maternelles disponibles, en précisant l'importance de la proximité entre le domicile de l'assistante maternelle et le groupe scolaire dans lequel sera intégré l'enfant au cours de sa seconde ou troisième année. Ceci pour éviter toute

rupture ou complication liée à la scolarisation.

Devant certains excès, les pouvoirs publics ont cherché, ces dernières années à mieux cadrer le principe de la garde à domicile :



Marie Pierrangelli "nounou" de la crèche depuis son ouverture, avec Sylvain, Lucas et son petit fils Antony.

c'est une certaine garantie pour les parents et la reconnaissance du métier d'assistante maternelle, tout en garantissant l'autonomie et la souplesse du principe qui font son succès auprès des familles.

L'agrément de garde est délivré par le Service Santé Prévention local après enquête au domicile de la future "nounou" et entretien avec le Médecin de Secteur. Depuis quelques années, toute

nouvelle assistante maternelle doit obligatoirement suivre une formation de 60 heures, dans les cinq ans qui suivent l'agrément : une approche en matière de diététique, développement de l'enfant, législation, etc. Le Service Santé Prévention assure, par ailleurs, une visite annuelle minimum

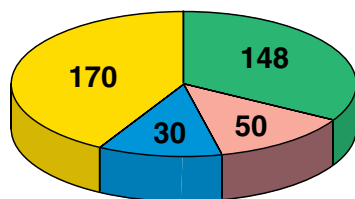
au domicile de l'assistante maternelle, effectuée par l'infirmière-puéricultrice, et un entretien avec le médecin de secteur à la Maison du Département, ceci dans le cadre du suivi.

En matière de rémunération, la loi ne fixe qu'un salaire minimum, l'assistante maternelle et les parents peuvent convenir d'un salaire supérieur.

Il est vivement recommandé d'établir un contrat de travail écrit : il fixe les conditions de rémunération, d'emploi, et les obligations de l'assistante maternelle, ainsi que celles des parents employeurs. Ce contrat doit être signé par les deux parties, il a valeur juridique. C'est aussi une bonne base de discussion.

À Brignais, les assistantes sont agréées en moyenne pour recevoir 1 à 3 enfants à temps plein ou temps partiel, ce qui représente un potentiel de 148 places de garde. ■

Évaluation des capacités d'accueil des moins de 3 ans en nombre de places :



- Assistants Maternelles Indépendantes Agréées
- Arc en Ciel
- La Câlinerie
- Écoles Maternelles Publiques



▲ Espérance et Vaillantes :

Section Les Ouistitis

Pour les 2-6 ans : Éveil corporel et musical avec des parcours de motricité, des jeux collectifs, des mimes, de la peinture : c'est donner la possibilité aux petits de s'exprimer avec leur corps et les aider à se développer harmonieusement. Le mercredi de 9 h 45 à 12 h 00, par tranche d'âge, salle Pariset avenue de Verdun.

Pour l'épanouissement des tout petits et de leur famille

Association Familiale de Brignais : Parents Sortez Sans Soucis

L'Association familiale, membre de Familles de France, propose un service de "baby-sitting" aux parents qui souhaitent sortir en toute tranquillité. Bernadette Tournalonias, se charge de trouver un jeune, inscrit sur la liste des "baby-sitters" de l'association, disponible pour la soirée. Pour 26 F de l'heure, parents sortez sans soucis. Contact : 04 72 31 69 25 le soir à partir de 18 h 00 et le mercredi après-midi à partir de 14 h 00.

Atelier Bébé Bouquine par la Convention de Quartier

Cet atelier "découverte de la lecture, des livres et des histoires" est proposé par la Convention de Quartier en collaboration avec la bibliothèque, la crèche et la halte garderie, chaque jeudi de 14 h 00 à 16 h 00 au LCR Compassion II, boulevard des Allées Fleuries. Parents et enfants sont attendus nombreux.

Centre de Loisirs pour les 3/12 ans

Le centre de loisirs accueille les tout petits pendant les vacances et les mercredis en cours d'année scolaire dès 3 ans. Le programme des journées est spécifiquement adapté (sieste, activités) comme le déjeuner de midi. Une formule intéressante pour les familles dont les enfants sont scolarisés dans les classes de tout petits et qui n'ont plus d'autres possibilités de garde. Attention, il est toujours prudent de réserver sa place. Centre social - 148, rue Général de Gaulle. 04 72 31 13 32



Garage du REFUGE

A g e n t P e u g e o t

MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ

NOUVEAU :
SERVICE CARROSSERIE

Réparation toutes marques
Vente véhicules neufs et occasions

Z.A. Les Vallières (à côté S.P.A.)
69530 BRIGNAIS - Tél : 04 78 05 19 42



BEYLAT AMÉNAGEMENT
PROFESSIONNEL DU TERRAIN À BÂTIR
SUR LA RÉGION LYONNAISE

Renseignements vente :
4, route de Lyon - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 72 31 80 60 - Fax : 04 78 05 42 38

R
H
O
N
I
S
S
A

Et la propreté devient pureté...

Nettoyage Industriel
(bureaux - usines - magasins)
Entretien journalier ou périodique
Lavage vitrerie
Traitement de sols (métallisation...)
Shampooing moquettes
Ponçage-vernissage de parquets
Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

Entente Commerciale : une nouvelle équipe dynamique et créative

Depuis fin avril, l'Entente Commerciale s'est dotée d'un nouveau bureau. Des membres motivés pour rassembler les commerçants et dynamiser le centre ville.

Si de l'avis de tous, Brignais est une commune très active par ses nombreuses manifestations qui ont lieu en semaine et plus souvent le week-end, le centre ville est souvent peu concerné puisqu'elles se déroulent fréquemment au Complexe sportif ou au Briscope.

UN POTENTIEL DE CLIENTÈLE À CULTIVER

Forte de ce constat, Bettina Balleydier et son équipe se sont proposés pour reprendre le flambeau à la tête de l'Entente Commerciale, afin de rassembler les commerçants en une même entité et d'élaborer des opérations "in situ".

L'association s'articule donc aujourd'hui autour de trois commissions : des groupes de travail qui répondent aux besoins exprimés par les adhérents : urbanisme, animation et communication.

Depuis le printemps, la toute nouvelle équipe de bénévoles se rassemble régulièrement pour mettre en place ses projets.

Le premier à voir le jour est l'édition d'un journal interne aux commerçants Commerc'Infos Brignais, un bimestriel qui se veut le lien entre les commerçants de la commune, adhérents ou non.

PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

L'opération parking, faisant appel à la bonne volonté et à la solidarité des commerçants, a permis aux Brignairots de pouvoir, durant trois jours du 26 au 28 mai à l'occasion de la fête des Mères, mieux se garer dans le centre ville pour faire leurs courses.

Pour la fête des Pères, l'Entente Commerciale a proposé aux concessionnaires automobiles de la commune d'exposer dans le centre ville

Jour de sortie et de distribution de Commerc'Infos Brignais : une occasion de rencontre et de dialogue pour la nouvelle présidente de l'Entente.

des véhicules le samedi 19 juin et le lendemain, le rassemblement Harley est venu défilé dans le centre ville. Deux opérations qui ont mobilisé commerçants et habitants, ravis de ces deux journées d'animation.

Pour Bettina Balleydier, la Présidente, "les commerçants doivent être les acteurs de l'animation du centre ville". D'autres projets sont en cours : une soirée rencontre entre commerçants, une campagne de décoration de vitrines à l'occasion du prochain Festival de la Bulle d'Or ou des fêtes de Noël, période propice aux animations de rues et de vitrines. ■

→ **Entente Commerciale Garage Balleydier - 21 rue Général de Gaulle - BRIGNAIS**
Tél. : 04 78 09 60 00
Adhésion annuelle : 1500 F



Les actualités économiques

→ Générale Location dans l'indice second marché

Le Conseil scientifique des indices de Paris Bourse a pris la décision le 18 juin dernier d'admettre Générale Location dans l'échantillon composant l'Indice second marché. La date d'effet est fixée au 19 juillet 1999, à l'issue de la séance boursière. Générale Location a été introduite au second marché le 25 novembre 1998.

→ Le Welcom

Cette crêperie, pizzeria, et spécialités savoyardes s'est installée à la place de la Trattoria, au 157 rue Général de Gaulle.

→ La Trattoria

La pizzeria est aujourd'hui installée dans des locaux plus spacieux, 4 bis, rue Général de Gaulle.

→ Copabois

La coopérative, dirigée par M. Venua, spécialisée dans le stockage et la redistribution des produits bois s'est installée dans la Zone des Aigais, route d'Irigny.

→ Vidéo Club

Un vidéo club (vente et location de cassettes vidéo) s'est installé au 191 rue Général de Gaulle, dans les anciens locaux du salon Actuel coiffure. Son responsable M. Angiono exploite également le distributeur de cassettes, situé rue Colonel Guillaud.

→ Pharmacie Barral

La pharmacie va déménager pour s'installer 112 rue Général de Gaulle à la place de l'ancienne boucherie Curt.

→ Société Générale

Une agence de la banque va s'implanter dans l'ancien local de la Banque Populaire 7, place Gamboni.

→ Complexe Cinématographique

Le chantier de construction va commencer courant août.

→ Clemoe Décoration

Fermeture du magasin situé 209 rue Général de Gaulle

→ Flexyform

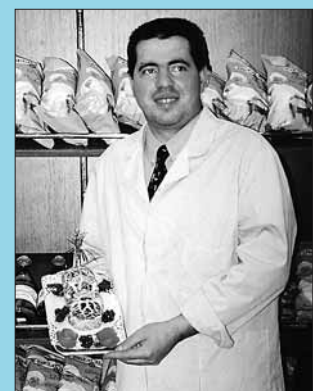
Départ de l'entreprise qui s'implante à Vourles dans le courant de l'été.



ASSOCIATIONS DE CHEFS D'ENTREPRISES
DU SUD-OUEST LYONNAIS

Présentation de l'annuaire des entreprises :

Les entreprises du sud-ouest Lyonnais ont désormais à leur disposition un annuaire regroupant l'ensemble des activités présentes sur le secteur. Cet ouvrage a été réalisé par l'ABCIS, l'ADER, l'AEZA et le CFE. Ces associations d'industriels ont souhaité faire de cet annuaire un outil de travail utile et efficace. Il a été financé à 70 % par les communes concernées et le sponsoring. Les 30 % restant ont été apportés par les associations, soutenues dans leur démarche par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie.



Boucherie
Chazard :
Une spécialité

Le Pavé Brignairot

(marque déposée)

C'est un agneau haché avec des herbes de Provence, de l'huile d'olive, du sel du poivre, des tomates et un peu de persil. Il peut être cuit à la poêle ou bien au barbecue.

04

Avril

Collecte pour le Kosovo :

Le Comité Croix Rouge de Brignais et ses très nombreux bénévoles se sont mobilisés pour recevoir les dons qui affluaient de toutes parts. La campagne a permis de collecter 1,6 tonne de nourriture, 4 m³ de produits d'hygiène et 5 m³ de vêtements. ■

**Chronique des****Petits déjeuners pédagogiques :**

À l'initiative du CCAS, de la Convention de quartier et du service de restauration scolaire, quatre petits déjeuners pédagogiques ont été proposés aux élèves de l'école Jean Moulin : une façon concrète de promouvoir auprès des jeunes l'importance d'une bonne nutrition en début de journée. Les parents ont également été conviés à participer. ■

**Fête de l'environnement aux Pérouses :**

Mise à disposition d'une benne pour les objets encombrants, jeu de l'oie sur le tri des déchets, visite de la déchetterie : les animateurs de la Convention de quartier et du Centre social assistés par les ambassadeurs du tri du SITOM Rhône-Isère ont profité de cette journée pour sensibiliser parents et enfants du quartier à l'écocitoyenneté. ■



Mai

**Raid 1999 :**

710 km à parcourir à pieds entre Brignais et Hirschberg : pari tenu pour les nombreux participants qui malgré la fatigue et les courbatures sont ravis de cette épopée, riche en émotions et en souvenirs. ■

Rassemblement Harley et Customs :

Comme depuis de nombreuses années, la Ville a accueilli American Dream, un rassemblement de motos de collection de type Harley ou Custom. Durant le week-end, les visiteurs ont également apprécié les concerts, le show bike, le défilé et les nombreux stands : l'occasion de découvrir un monde bien particulier, celui de la moto et des motards venus des quatre coins de France, voire de l'étranger... ■



mois de...



Fête de la musique :

Brignais, s'est mis cette année à l'heure de la fête de la musique nationale et a proposé un programme très chargé. Organisée par Gabrielle Le Marmet, accompagnatrice de la vie associative, cette grande fête a débuté par le défilé des écoliers dans les rues de la commune. La scène ouverte, Parc de l'Hôtel de Ville, offrait à chacun la possibilité d'exprimer ses talents musicaux en public avant de laisser la place en soirée, au concert de reggae. ■



▲ Aux amateurs de promenades pédestres : la Ville et le Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon (S.I.V.G.) sont à l'initiative de ce document réalisé avec le concours financier du Conseil Général du Rhône. Il est disponible au S.I.V.G. ■



Juin

Eurosportives :



Un record de participation pour cette édition 1999 des Eurosportives, avec 140 concurrents. À noter, la présence d'une équipe de Gattatico très appréciée, tout comme la participation des handicapés puisque la manifestation est ouverte à tous. ■

Prévention Routière :

La finale Départementale des pistes d'éducation routière s'est déroulée à Brignais place du Marché avec 20 enfants de CM1 et CM2 sélectionnés sur les 280 enfants ayant participé aux demi-finales du département. L'objectif de ces actions de formation est de faire de l'enfant un acteur de sa propre sécurité en développant chez lui le sens de l'observation et en travaillant sur les modes de déplacement spé-



cifique suivant les situations et l'âge. Michel Thiers et Gérard Tournoux, directeur départemental de la Prévention Routière ont récompensé tous les participants. Le vainqueur s'est vu remettre un VTT et un casque. ■

Extraits de saison...

Désormais inscrit dans l'agenda de tournée d'artistes, d'interprètes ou de formations de renom, Le Briscope peaufine son attractivité dans toute l'agglomération. Attention, pour la saison 1999 / 2000, il est prudent de s'abonner !



Pour participer à la soirée de lancement

L'entrée à la soirée du 24 septembre est libre dans la limite des places disponibles limitées à 300.
Les portes du Briscope seront ouvertes au public à 19h00 et fermées à 19h30, horaires du début de la soirée.
Afin de ne pas perturber son déroulement, il ne sera pas possible d'accéder à la salle uniquement pendant le spectacle.



"Si l'aube du troisième millénaire est attendue par beaucoup comme une porte ouverte à un espoir de tolérance, chaque spectacle sera une clef favorisant l'écoute, la découverte et l'épanouissement personnel et social" explique en préambule, Yvan Loaëc, directeur de la programmation.

LANCEMENT DE SAISON LE 24 SEPTEMBRE

Mise en bouche le 24 septembre à 19h30 : après une brève présentation de saison, la scène sera rendue aux artistes de la Compagnie Pyramide pour une représentation de "Photo mobile" : sur fond de belle époque, se croisent cinéma muet, danse classique, charleston, tango délirant. "Le rythme effréné, la dimension kaléidoscopique de Photo mobile sont volontairement annonciateurs de la tonalité de la saison" explique Yvan Loaëc.

THÉÂTRE

Tous les genres seront représentés, avec 5 pièces dont 2 du répertoire classique. Des pièces à découvrir ou à redécouvrir, qui restent d'actualité en abordant des thèmes fondamentaux tels que l'amour et les travers humains :

→ "L'Avare" de Molière par la Compagnie Françoise Maimone (metteur en scène et directrice de la salle Gérard Philippe de Villeurbanne). Entre comédie et tragédie, la pièce est une réussite par le ton et la portée de sa satire. Molière y

dénonce la démesure tragique de son personnage. Pierre Bianco dans le rôle d'Harpagon développe des qualités d'interprétation exceptionnelles et est entouré de dix comédiens non moins talentueux.

→ "Le songe d'une nuit d'été" de Shakespeare par la troupe du Club Lyon III qui a fait un travail formidable sous la direction de Vincent Puysségur. Le Songe d'une nuit d'été ou le désordre amoureux, un monde où les personnages glissent d'un lieu à l'autre, d'un désir à l'autre, sans pouvoir se retenir aux racines de la réalité. Le désir n'est pas aussi pur qu'on le croit. Il veut s'affranchir de l'amour et de ses lettres de noblesse.

→ La trilogie de Marcel Pagnol : Marius, Fanny et César. Trois représentations exceptionnelles de la Compagnie Jean Franval, Grand Prix de la Critique Internationale du Festival de Cannes. Chacune des pièces sera proposée à environ 2 mois d'intervalle. Si l'histoire se suit, chaque pièce peut être vue indépendamment. Jean Franval a tourné avec les plus grands comédiens de cinéma et de théâtre tels que Lino Ventura, Jean-Claude Brialy, Francis Huster ou encore Pierre Brasseur.

MUSIQUE

→ L'émotion se conjuguera avec de talentueux interprètes. Le premier spectacle de la saison est un hommage à la chanson française avec Claudine Lebègue et Pascal

Carré dans un répertoire de Reggiani. Claudine Lebègue, connue sous le pseudonyme de Zelda, auteur compositeur interprète, a choisi de chanter l'amour avec ses textes drôles et poétiques. Elle s'accompagne d'un accordéon et d'un formidable pianiste, Jean-Luc Michel. Pascal Carré chante Reggiani, "pour sa couleur lyrique et populaire qui au-delà de la forme, défend le fond, le sens, l'amour des mots".

→ Du blues et du rythm'n blues avec "l'homme à l'harmonica", ou le Jean-Jacques Milteau quartet. Son nom figure sur les enregistrements les plus divers, d'Enrico Macias à Annie Cordy en passant par Yves Montand. Il a joué pendant dix ans entre autres, avec Eddy Mitchell, Jean-Jacques Goldman, Renaud... Milteau est l'un des instrumentistes français les plus courus.

→ Et pour clore la saison mu-

même vitalité et le même sens du gag visuel. Le swing dans la peau et l'humour dans l'âme, leurs concerts sont de véritables spectacles, percutants et drôles.

DU RIRE AUX LARMES

→ En Janvier, Michel Boujenah fera son cinéma avec son one-man-show "Mon monde à moi" : une multitude de personnages profonds et drôles qui nous ren-

voient différentes facettes de nous-mêmes.

→ Enfin, la "série découverte" destinée au jeune public fidélise un mardi par mois à 19h30 de plus en plus de familles. Elle réunira des spectacles des plus variés : théâtre musical avec "P'tit bout de temps", "Marco Polo et le trésor de Kubilai Kan", "Babar le petit éléphant", un petit opéra baroque "Le Prince de Barbanie", la danse urbaine de "Hip hip hop hourra", les marionnettes de "Pierre et le Loup" et de "Maux d'Ogres" et la chanson avec "Bonjour les Amis" ou "Ici Terre". ■



→ Baron Samedi Percussions est une formation originale, une musique d'ailleurs qui allie les percussions à la cornemuse et à l'accordéon. Ces percussionnistes jouent des guirlandes de rythmes dans une écriture où se développent la danse, le swing, les couleurs. L'inattendu des découpages est autant de suspens et de coups de théâtre. À découvrir !

Opéra-bouffe, drôle et tonique, dans la Vie parisienne d'Offenbach, les cinq chanteurs exultent dans une mise en scène originale d'André Fornier : une histoire d'amourettes demie mondaine à Paris.

→ Le groupe Atuntaqui, musique traditionnelle d'Amérique latine est une invitation au voyage, du Mexique à la Patagonie, des mélodies aériennes de la Cordillère des Andes aux rythmes endiablés de la côte vénézuélienne. Au-delà de la trentaine d'instruments présents sur scène, humour décapant et ambiance chaleureuse sont au rendez-vous.

sicale, le Briscope accueillera l'Ensemble de Cuivres et Percussions de l'Orchestre National de Lyon, associé aux cuivres du Groupement des Harmonies du Sud Lyonnais. Une soirée originale en deux parties : avec un programme du répertoire classique et contemporain et une composition spécialement écrite pour l'occasion.

CA VA JAZZER...

C'est l'événement jazz de la saison, que les responsables du Briscope aimeraient voir perdre les années prochaines. "Ca va jazzer...", deux soirées dans deux styles différents :

→ Franck Avitabile trio, un jeune pianiste prodige qui tend vers une ascension fulgurante. Produit par le regretté Michel Petrucciani, il est d'ailleurs accompagné par son frère, Louis Petrucciani à la contrebasse.

→ Les fameux Haricots Rouges qui, après plus de trente ans de carrière, conservent la



La saison 1999 / 2000 en détail

Vous pourrez découvrir plus en détail tous ces spectacles en parcourant la plaquette "Curiosité" qui regroupe également les manifestations culturelles de la Bibliothèque. Elle sera disponible tout début septembre. La billetterie sera ouverte à partir du 15 septembre.
Le Briscope - Tél. 04 78 05 31 13

"Nous remercions tout particulièrement nos partenaires publics et privés qui ont choisi de soutenir le dynamisme du Briscope, ainsi que les différentes associations culturelles pour leur participation active à certains spectacles. Merci de votre curiosité et n'hésitez pas à saisir les clefs qui vous conviennent ! Très bonne saison à toutes et à tous !"

Jean Payrou-Sales, Président de l'O.C.B.
Yvan Loaëc, Directeur de l'O.C.B.

→ Le Club des partenaires du BRISCOPE - 1999 / 2000 (liste non arrêtée)

- **AUVI +**
7, route de Lyon 69530 BRIGNAIS
04 72 31 67 67
- **MK2**
7, route de Lyon 69530 BRIGNAIS
04 72 31 67 67
- **RESTOTEL DES BAROLLES**
14, route de Lyon 69530 BRIGNAIS
04 78 05 24 57
- **MOS**
26, rue Monseigneur Ancel BP 654 69800 SAINT PRIEST
04 72 47 00 15
- **CAMUS CVS**
16, route de Lyon 69530 BRIGNAIS
04 78 05 18 46
- **CLAUGER**
P.A Les Vallières 7, rue de l'Industrie 69530 BRIGNAIS
04 72 31 52 00
- **IMPRIMERIE BRAILLY**
5, rue Jules Verne ZAC du Caillou 69630 CHAPONOST
04 78 56 77 00
- **MONSIEUR STORE**
Parc des Affaires 69530 BRIGNAIS
04 78 05 00 14
- **L'ESPACE ENCHANTÉ VILMORIN**
211, bis rue Général de Gaulle BRIGNAIS
04 72 31 08 13
- **SDEI**
244, rue du Général de Gaulle BRIGNAIS
04 72 31 92 20

● ● ● Suite de la page 3

Délibération budgétaire modificative : nouveaux investissements

Répartition des crédits supplémentaires

- Voirie, éclairage public et signalétique : 2,81 MF
- Restaurants et groupes scolaires : 0,80 MF
- Informatique : 0,35 MF
- Acquisitions foncières : 0,21 MF
- Piscine : 1 MF
- Terrain de football : 0,13 MF
- Bâtiments publics et Acquisition de matériels divers : 0,86 MF

une ligne de crédit exceptionnelle : le changement des matériels et logiciels de prêt de la bibliothèque, du service urbanisme (instruction des permis de construire) et de gestion des stocks des restaurants scolaires sont en cours ainsi que le renouvellement d'une partie du parc des postes bureautique. Par ailleurs, en termes de communication, la Ville devrait franchir le seuil du siècle nouveau avec un site Internet, dans un premier temps axé sur les services à la population locale.

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PROGRAMMES DIVERS

Les bâtiments scolaires et notamment les écoles n'ont pas été oubliés : la délibération modifi-



An 2000 et Euro : l'évolution du parc informatique est incontournable.

cative intègre les travaux annuels d'entretien et d'amélioration de la vie quotidienne dans les écoles. Une enveloppe spécifique est affectée au renouvellement des tables et des chaises des restaurants scolaires, à l'aménagement

d'un terrain de football (jeu à 7, sur le site de l'ancien camping municipal), à l'acquisition de matériels de sonorisation pour le gymnase et le Briscope ou encore à l'aménagement de la salle du conseil municipal. ■

plaquettes de prestige

annonces

Affiches

panneaux de stand

Magazines dépliant
catalogues packaging
journaux d'entreprise

Édition publicitaire

Studio photographique

Design graphique

Sites internet

Pré-press - PAO

Impression

Photocopie couleur



LASERCOLOR

14, rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 16 93 - Fax 04 72 31 67 75
E-mail lasercolor@wanadoo.fr
www.lasercolor.fr

LA PERFORMANCE DU SERVICE

L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ



BRIGNAIS POUR TOUS**ET QUE LE "FOOT" GAGNE !...**

Décidément cette victoire de la France en Coupe du Monde 98 la consacrant "championne du monde" a des retentissements sans fin...

Elle a donné des envies de foot à des vétérans, à des juniors, à des poussins de France et... de Brignais bien sûr...

Outre l'Association Sportive de Brignais (ASB), créée il y a 50 ans, connue et reconnue pour ses qualités sportives et sa présence dans notre commune, est né il y a trois ans le Football Club de Brignais. Ainsi, jeunes et moins jeunes décident à leur tour de pratiquer ce sport national, choix renforcé depuis la coupe du monde. Après les vétérans qui animaient ce club, voilà qu'ils ont la bonne idée d'accueillir des enfants, ils sont 40, pour jouer au ballon rond autour de valeurs communes où ce sport est plutôt conçu comme une école de prévention, d'éducation populaire et de loisirs.

La convivialité est au cœur de cette histoire.

Bref, un groupe heureux de se retrouver pour se servir du foot comme un lien social.

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes !...

Si ce n'est qu'il n'y a pas de place pour tout le monde sur les stades de Brignais. L'ASB foot occupe toutes les plages horaires. Elle a la priorité du fait de son antériorité.

Des questions fondamentales se posent à nous.

Le FCB est constitué d'habitants. Ils sont tous des contribuables. Le produit de leur imposition sert à la création d'équipements de Brignais. Ils sont créés pour tous, sans exclusivité ou marginalisation.

Comment un Maire et ses Adjointes peuvent-ils refuser à une partie de la population l'usage de biens collectifs pour privilégier un autre groupe ? Quand bien même, il est plus agréable de n'avoir qu'un seul club de foot, (ASB), pour l'affichage d'une image de parfaite entente de réussite totale de sa commune, quelles réponses données quand, au nom de projets différents, des associations ne souhaitent pas jouer au ballon ensemble ?

Pourquoi pénaliser des nouveaux habitants qui s'investissent pour s'insérer dans Brignais et transmettre à des enfants une autre vision du sport, dans l'animation d'une nouvelle association ?

Notre action s'est heurtée à un mur.

Après les débats en conseil municipal et ASB foot-FCB-élus, que nous avons obtenus, toutes les parties en présence ont campé sur leurs positions. Notre souhait de médiation s'est vu opposer un refus de céder une parcelle de gazon pour être foulé par les pieds et le ballon du FCB.

Juillet 99 : aucune ouverture... à la différence.

Hélas, la majorité n'a pas tranché. Elle a préféré renvoyer dans les 25 mètres ce nouveau club en leur préconisant, dicit Monsieur le Maire, "d'aller voir ailleurs, dans une autre commune".

Bonnes vacances à tous.

Christiane CONSTANT, Claude LESIMPLE
Christian TOUBOULIC, Annie MIRALLES
François MATHEVET

BRIGNAIS FAIT FRONT**TEXTE NON COMMUNIQUÉ****BRIGNAIS 95**

4 ans déjà que nous participons activement à la vie municipale. Certains de nos projets ont abouti, d'autres font leur chemin dans les esprits et ils se réaliseront dans un proche avenir. Pour cela, nous devons continuer notre action quotidienne avec encore plus de conviction.

Si nous avons pu changer et améliorer la vie dans notre commune, contribution modeste soit, deux élus seulement, c'est bien grâce à votre soutien et nous vous en remercions.

Pendant l'été, une pause, voire une trêve s'installe. Nous vous souhaitons de très agréables vacances, et pour tous ceux qui resteront à Brignais, nous avons une pensée toute particulière.

Au début de l'automne, nous renouons le contact avec la Lettre de Brignais 95, nous vous ferons part de notre bilan et de nos projets. Surveillez vos boîtes aux lettres !

Nous restons à votre disposition au 04 72 31 11 69.

Bon été à tous.

Guy BOISSERIN
Chantal SERVOS

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS**ET LA VIE ASSOCIATIVE ?**

La vie associative est un facteur important du dynamisme de notre commune.

Riche, tant par le nombre d'associations qui la composent, que par la diversité des activités pratiquées, elle constitue un complément indispensable à la vie sociale et à la vie économique.

Si nous consacrons chaque année une part importante du budget de fonctionnement de la ville aux associations, c'est dire combien nous sommes attachés à ces nombreuses structures.

Cependant, si la vie associative doit se développer, elle ne le pourra, avec l'aide de la Municipalité, que :

- dans la clarté des objectifs et des comptes
- dans une logique de progression modérée et négociée, compatible avec les budgets et les installations de la commune.
- dans un esprit d'ouverture, de bénévolat et de pérennité

Soyons constructifs dans nos projets. Dialoguons pour avancer.

Bonnes vacances à tous.

Les 24 élus de la liste
« Ensemble pour Brignais »

Magazine édité par la Municipalité de Brignais

Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51

Directeur de la publication : Michel Thiers

Responsable de la rédaction : Brigitte Marquand Perrard

Enquêtes et reportages : Heidi Mougnot

Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio

Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Sylvie Giagnorio, Sophie Graeff, Catherine Merland, Gilbert Morel, Christian Mori

Photo de couverture : Mathias, Ema et Lena par Pierre Rochebloine

Reportages photo : SIC

Mise en page et compogravure : Lasercolor (Brignais)

Impression : Delta (Chassieu)

Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais

Dépôt légal : 2^e trimestre 1999

ISSN : en cours

CAVE DU MOULIN



Vins fins
Vinificateur - Négociant



- Vins au tonneau
- Vins de cafés
- Grand choix de vins fins
- Vente en gros et détail
- Cadeaux d'affaires
- Service livraison par quantité

Pour vos réceptions, prêt gratuit de tonneaux bois 15/20 litres.

3, avenue de la Gare (face aux Matériaux Charroin)
69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 78 05 54 25



Ouvert du mardi au dimanche matin :
9h00 - 12h00 / 14h30 - 19h00